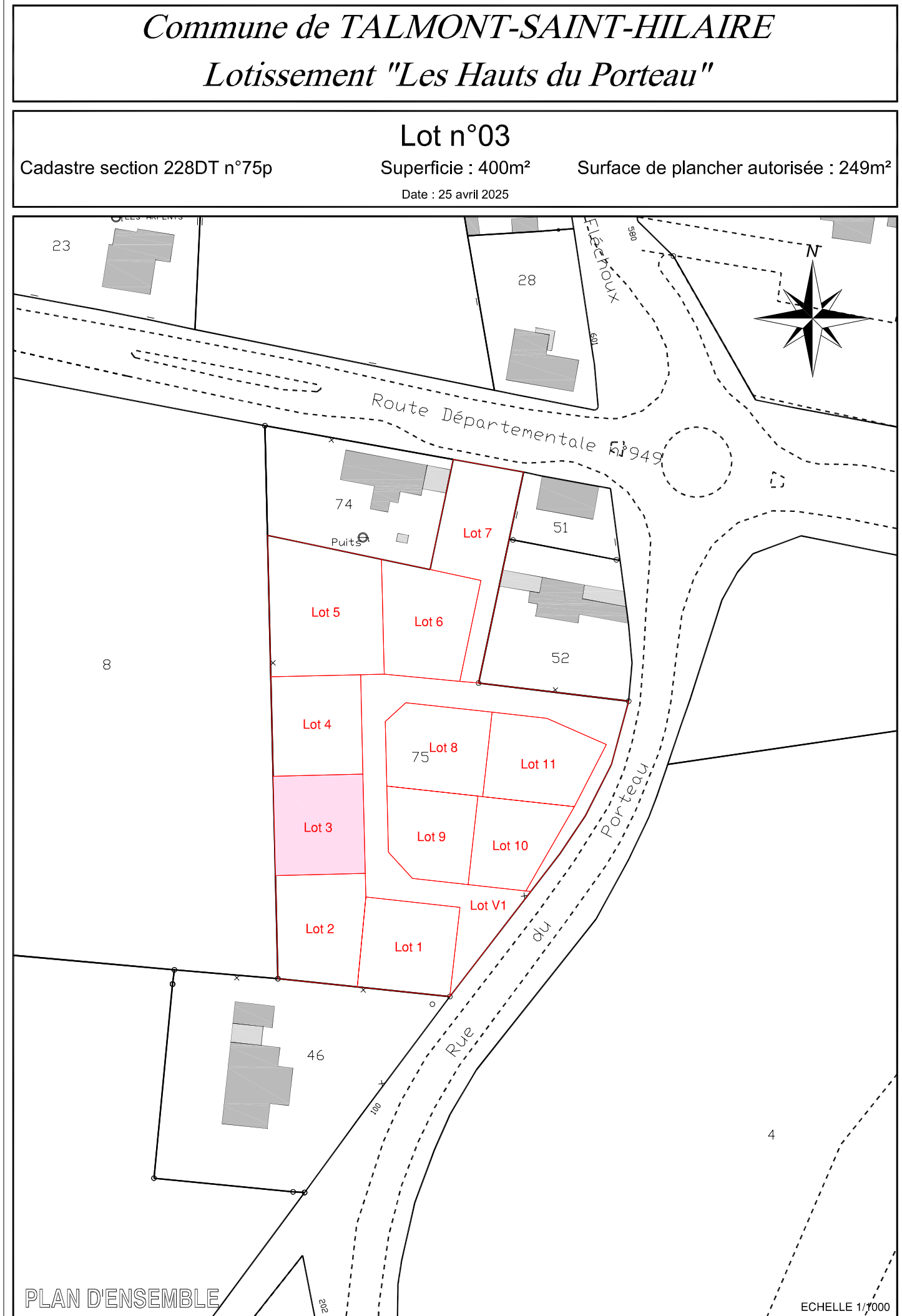
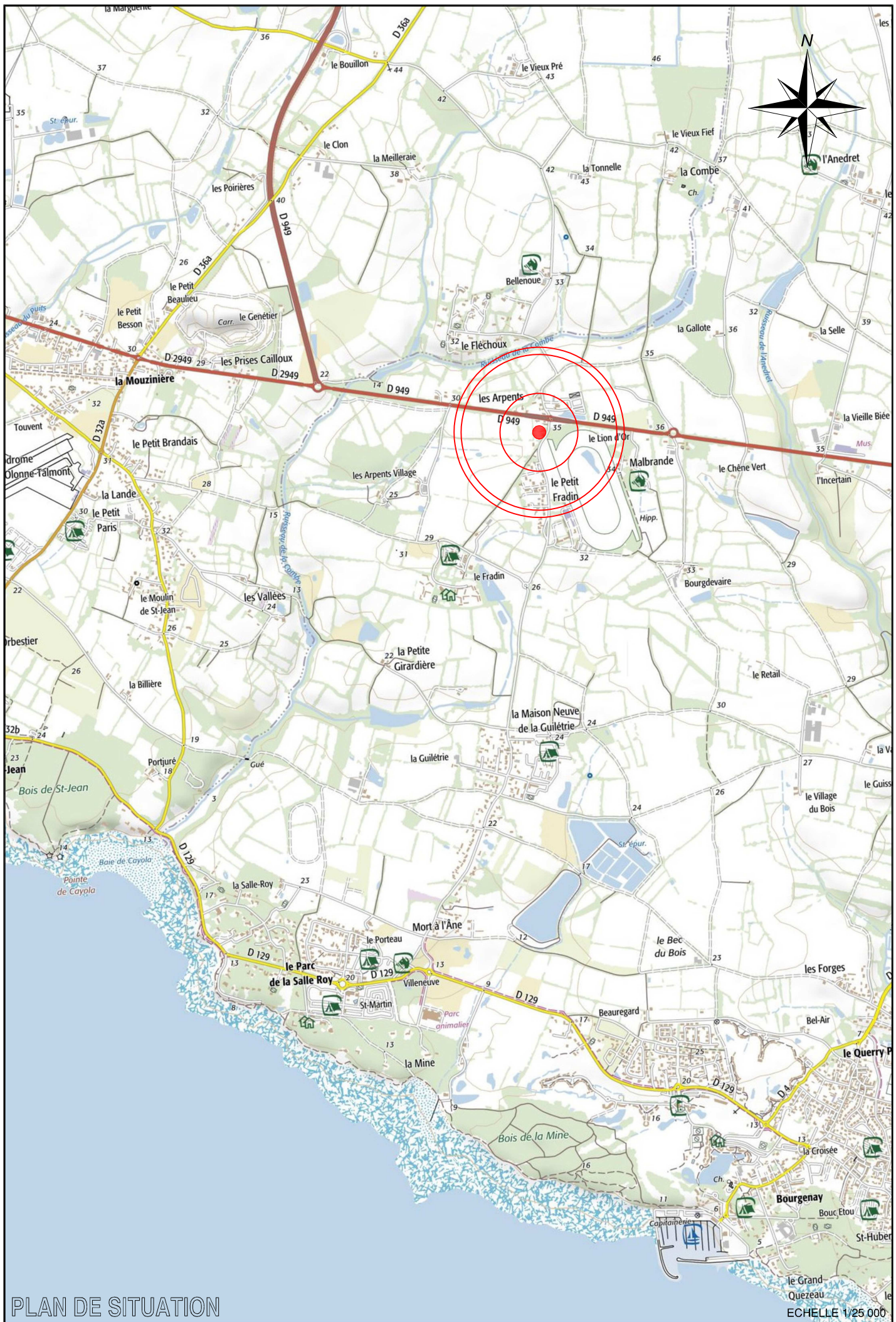
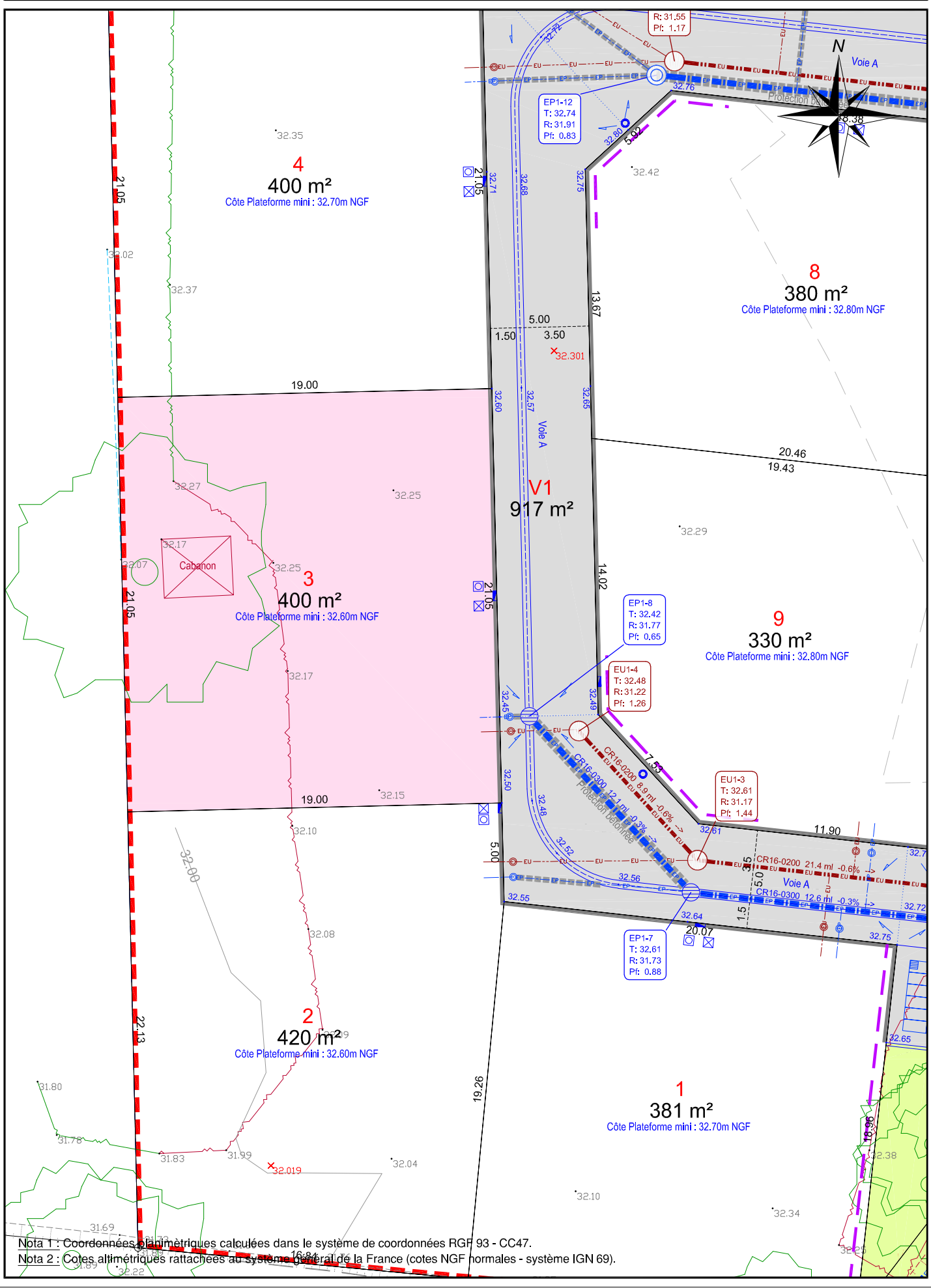




EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION ET DES TRAVAUX

Echelle 1/250



Nota 1 : Coordonnées planimétriques calculées dans le système de coordonnées RGF 93 - CC47.
Nota 2 : Cotes altimétriques rattachées au système général de la France (cotes NGF normales - système IGN 69).

LEGENDE ETAT ACTUEL

- Mur et signe d'appartenance
- Bâti
- Bâti léger
- Clôture
- Bord de chaussée sans bordure
- Bordure haute T1
- Bordure basse
- Limite d'opération
- Hale plantée
- Bord de végétation
- Arbre feuillus et résineux
- Talus
- Busage et fossé
- Regards non identifiés
- Regards et réseau EU
- Regards et réseau EP
- Grilles EP
- Réseau AEP et BAC
- Réseau, chambre et poteau télécom
- Réseau, coffret et poteau électrique
- Borne O.G.E. existante
- Borne O.G.E. nouvelle
- Repère géomètre
- Cote altimétrique
- Cote planimétrique
- Désignation cadastrale
- Application cadastrale non définie
contradictoirement - Tracé figuratif

TRAVAUX VRD

- Végétation à supprimer
- Arbre à supprimer
- Cabanon à supprimer
- Clôture à supprimer
- Talus à supprimer
- Panneaux
- Réservation pour candélabre
- Coffret ELEC et réseau schématique
- Regard TELEC et réseau schématique
- Regard AEP et réseau schématique
- Rupture et sens de pente de la chaussée
- Branchement EP Ø 160 PVC CR16
- Grilles EP Ø 200 PVC CR16
- Regard EP et buse Ø 300 PVC CR16
- Structure alvéolaire ultra compacte
- Branchement EU Ø 125 PVC CR16
- Regard EU et buse Ø 200 PVC CR16
- Bordure parpaings
- Bordure de type CC1
- Bordure de type T1 haute
- Bordure de type T1 basse
- Bordure de type CS1
- Chaussée et stationnements en finition enrobé noir
- Paillage et plantations basses
- Engazonnement
- Altitude projet *

*Les acquéreurs des lots devront respecter les altitudes projets de la voirie pour la réalisation de leurs clôtures.

LEGENDE COMPOSITION

- 3.00 : Limite de lot et cote planimétrique
- 1 : Numéro de lot
- Accès interdit à tous véhicules
- Zone constituant la chaussée et parkings
- Zone constituant les espaces verts

Remarques importantes :

- Plan établi suivant le dossier de Permis d'Aménager 085 288 24 S0013 autorisé le 27/03/2025.
- Les emplacements des branchements et les profondeurs indiquées sont figuratifs et devront être vérifiés avant tout projet de construction.
- L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD.
- Les altitudes mentionnées sur les lots à bâtir décrivent le terrain naturel avant travaux.

Aménageur :

LODGIM
L'immobilier global
SARL LODGIM
Représentée par M. MILLOT David
La Croisée - Bourgenay
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

Géomètre-Expert :



SELARL THOUZEAU-LEGAL
THOUZEAU Vincent, Géomètre-Expert
120, Rue Richard Coeur de Lion
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
Tél : 02.51.90.62.71
Email : TALMONT@TLGEOMETRE.COM